

Station biologique - Seiche amont

Hydrologie	Largeur moyenne	Profondeur dominante	Morphologie	Substrats dominants	Caractéristiques complémentaires
- Basses eaux - Alternance de faciès lentique (dominant) et lotique	1.5 m	0.1 à 0.5 m	- Méandré	- Vase	- Ombragé sur zone lentique et éclairé sur zone lotique



Dans ce secteur, il s'agit d'un très petit cours d'eau qui méandré dans une prairie pâturée. Les berges sont verticales et érodées, la ripisylve est absente à l'exception de quelques arbustes. Les habitats dans le lit sont rares, seules quelques vieilles souches et une frange herbacée peuvent potentiellement accueillir des poissons. Les fonds de type gravier sont très colmatés par du limon et de la vase. La lame d'eau est très faible mais une alternance de faciès lenticques et lotiques est néanmoins existante.

Quatre espèces de poissons et deux espèces d'écrevisses ont été échantillonnées dans la station d'étude. Leurs exigences écologiques et biologiques sont résumées dans le tableau suivant.

Nom français	Code	Nom latin	Famille	Mode de nutrition	Mode de reproduction	Position
Loche Franche	LOF	<i>Barbatula barbatula</i>	<i>Cobitidae</i>	Invertivore	Lithophile	Benthique
Epinochette	EPT	<i>Pungitus pungitus</i>	<i>gasterosteidae</i>	Omnivore	Ariadnophile	Pelagique
Perche Soleil	PES	<i>Lepomis gibbosus</i>	<i>Centrarchidae</i>	Invertivore	Lithophile	Pelagique
Rotengle	ROT	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	<i>Cyprinidae</i>	Omnivore	Phyto-lithophile	Pelagique
Ecrevisse américaine	OCI	<i>Orconectes limosus</i>	<i>Astacidae</i>	-	-	Benthique
Ecrevisse de Louisiane	PCL	<i>Procambarus clarkii</i>	<i>Astacidae</i>			Benthique

Parmi les espèces capturées, deux espèces de poisson proviennent probablement du plan d'eau situé en amont, compte tenu du gabarit du cours d'eau habituellement peu propice à ces espèces : la perche soleil et le rotengle. Leur présence dans la station est toutefois jugée sporadique avec un seul spécimen de chaque capturé. Les deux autres espèces, la loche et l'épinochette, sont des petites espèces de cours d'eau, assez peu sensibles aux modifications d'habitat et capable de supporter un colmatage important des substrats et une teneur en oxygène relativement faible.

Notons trois espèces exotiques, introduites et susceptibles de causer des déséquilibres biologiques (Art.R. 232-3 du Code de l'Environnement)¹ : l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*), l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) et la perche soleil (*Lepomis gibbosus*).

Le calcul de l'IPR a été effectué grâce à l'outil développé par l'ONEMA

	métrique	score
Occurrences	espèces rhéophiles	9,3
	espèces lithophiles	13,6
	richesse spécifique	4,7
Abondances	individus tolérants	1,6
	individus omnivores	1,8
	individus invertivores	15,7
	densité totale	4,9
	Valeur de l'IPR	51,6
	classe d'indice	5 : très mauvaise

Avec un score de 51,6, la qualité piscicole du cours d'eau est considérée comme très mauvaise. Le peuplement piscicole est totalement déstructuré, les espèces électives du type (espèces de cours d'eau de tête de bassin versant) sont absentes, à l'exception de la loche franche, certainement en raison de sa capacité à supporter les fortes charges organiques. L'absence d'espèces telles que la truite ou le chabot explique les scores très élevés d'occurrence des espèces lithophiles et d'abondance d'individus invertivores. Rappelons que des scores élevés indiquent un fort écart par rapport à la situation souhaitée.

La présence majoritaire d'espèces habituellement inféodées au plan d'eau (rotengle, perche soleil, et dans une moindre mesure épinochette), donc aux zones lénitiques, génère un score d'occurrence des espèces rhéophiles élevé. Toutefois, ce score ne reflète pas une modification du cours d'eau (qui reste majoritairement lotique) mais l'impact de la présence des plans d'eau à proximité des sources de la Seiche.

Le peuplement est majoritairement constitué d'espèces omnivores et tolérantes, aucune espèce patrimoniale n'a été capturée alors que cette typologie de cours est théoriquement favorable à leur développement. La présence de nombreuses espèces exotiques, susceptibles de générer des déséquilibres biologiques, interdisent tout retour à un peuplement correspondant aux potentialités du cours d'eau. De plus, l'absence de ripisylve, la dégradation morphodynamique globale (colmatage, incision, banalisation des habitats) sont autant de facteurs limitant l'implantation d'une faune sensible et propre aux très petits cours d'eau.